

**Metz : 12/13 novembre 2014, colloque « Le sentiment de nostalgie », Université de Lorraine**

## **Dynamiques interculturelles et nostalgies**

Jacqueline Deguise-Le Roy

### **Introduction**

Le titre de cet chapitre pourrait être interprété par certains comme un oxymore car la nostalgie en tant qu'état mental tourné vers le passé semble avoir un sens contradictoire avec celui de dynamiques interculturelles. Mais au delà de l'apparente contradiction entre ces deux termes qui introduisent un processus de comparaison entre le ici, le maintenant et l'ailleurs, entre le soi et l'Autre, il existe cependant une manifeste complémentarité. Le champ heuristique de cet oxymore permet d'appréhender la question de la nostalgie non seulement à travers les mutations sociales de sociétés complexes mais aussi à travers la diversité des cultures et au vu desquelles se construit l'identité de l'individu, libre de se les approprier ou de les rejeter. Comme l'analysait déjà Henry Chombart de Lawe, puis François Julien les cultures sont en perpétuelle transformation, ce qui exclut, selon ce dernier, la possibilité d'une identité culturelle qui serait prééminente sur les autres. Aussi François Julien remet-il en cause le concept de différences dont la finalité est d'identifier, de distinguer, d'étiqueter et de créer une fermeture des mondes. Le philosophe propose de réfléchir à partir du concept d'écart, concept plus inventif qui marque une distance, une dynamique et crée un espace de réflexivité (Julien, 2012). Cela nous conduit à nous interroger sur la place et le rôle de la nostalgie dans cet espace, cet inter ou cet « entre les cultures ». Notre attention portera en particulier sur la situation française des immigrés en situation de précarité et les relations qu'ils établissent avec le pays d'accueil.

À travers ses interprétations dans différentes disciplines (médecine, psychologie, psychanalyse, philosophie, géographie, marketing, etc.), le sens de la nostalgie s'est édulcoré au fil du temps. La nostalgie, considérée par B. de la Grandière au XIX<sup>e</sup> siècle comme « une névrose du système nerveux cérébral, caractérisée par l'impuissance de la volonté à réagir contre une passion dépressive, celle du souvenir » (Anger, 1879, 118), s'est muée à l'époque contemporaine en un état de tristesse envahi de regret, du mal du pays, de désir insatisfait. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le thème de la nostalgie est traité autant dans la littérature sous la plume des romantiques qu'en psychanalyse avec en particulier Sigmund Freud pour lequel la nostalgie se manifeste principalement par un non renoncement aux satisfactions passées<sup>1</sup>. Commentant les analyses freudiennes, le psychanalyste contemporain André Bolzinger dans son « Histoire de la nostalgie » reprend la nostalgie comme un objet mis à distance avec une dimension narcissique (Bolzinger 2007).

---

<sup>1</sup> Marie-Claude Lambotte, « Nostalgie », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 19 janvier 2015. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/nostalgie/>.

Mais à côté de ces diverses analyses, un autre éclairage nous est donné par le philosophe Vladimir Jankélévitch dans son ouvrage « L'irréversible et la nostalgie » à travers l'exemple d'Ulysse et de la musique. La nostalgie est « un mal irradiant, diffusant, migrateur » qui « ... n'est pas seulement un mal qui a besoin de remède », (...) mais, « encore l'inquiétude causée par l'insuffisance de ce remède » (Jankélévitch, 2012, 360-361). Il analyse la nostalgie sous le double aspect : dimension de l'espace, point de repère nécessaire pour que se fixe la nostalgie et dimension du temps dont l'irréversibilité rend la nostalgie incurable. Selon le philosophe, dans la trajectoire d'Ulysse, le retour est le continuum du départ et l'illusion est de croire que tout se produira comme avant (Jankélévitch, 2012, 360- 367). Ce double déplacement que réalise le philosophe en travaillant les relations espace-temps va être le fil conducteur de notre réflexion en y ajoutant les questions de la mémoire et de la transmission. Sur la base d'expériences que nous avons de jeunes en rapport avec la justice des mineurs et d'adultes en ateliers d'apprentissage du français où se côtoient des populations hétérogènes, on observera qu'il existe toujours une difficulté à apprécier exactement la nature et la portée des représentations, des présupposés en cause, car les réponses qu'offrent les migrants sont fonctionnelles, adaptables et mouvantes et non pas institutionnelles et stabilisées, donc plus ou moins repérables et formulables généralement.

Nous nous proposons dans un premier temps d'étudier la nostalgie comme un sentiment paisible, répondant à une exigence de mise en ordre de la société. Ce préalable favorisera la description du contexte et ses paramètres. Dans un deuxième temps nous illustrerons comment les dynamiques interculturelles engendrent de la nostalgie et comment face aux difficultés, elles réactivent une mémoire permettant de dépasser les contradictions et d'accepter l'ordre moral et/ou social dans ses dimensions spatio-temporelles.

## **I - La nostalgie, entre ordre et désordre**

Dans la problématique de l'impact de l'État laïc républicain sur l'immigration, ce qui est en cause c'est la représentation mentale d'une nation démocratique unifiée, centralisatrice et jacobine comparée au pays d'origine. N'y a-t-il pas là potentiellement matière à nostalgie, entre un ordre disparu et des désordres à maîtriser ?

### **a) Un ordre disparu**

Dans les années 1990, Abdelmalek Sayad affirme que penser l'immigration, c'est penser l'État car c'est lui qui produit des catégories comme par exemple celle de « nationaux » et de « non nationaux ». C'est l'État également qui, au nom de sa libre souveraineté, accepte de recevoir l'étranger ou de procéder à son expulsion. Selon le sociologue, l'immigration apparaît essentiellement comme un élément perturbateur de l'ordre national car elle se trouve dans l'entre-deux (Sayad, 1999). Il suggère également que le contrôle de l'immigration pour les puristes ou les « intégristes » de l'ordre national, répond au souci de garder un équilibre entre nationaux et non nationaux. Si on reprend la notion d'écart de Julien, on peut comprendre qu'on se trouve face à un véritable déséquilibre et qu'il ne peut se résoudre simplement par quelques procédures formelles. Ainsi, peut-on se demander, à l'instar d'Abdelmalek Sayad, si les règles de politesse, par exemple, enseignées aux immigrés dans les formations d'apprentissage de langue

française ne répondent pas seulement à une mise en conformité aux normes établies par la société d'accueil, mais aussi à une manière d'obtenir toute forme de respect de l'ordre social et politique, donc une obéissance indiscutée.

L'idée d'une société laïque et républicaine centralisatrice et jacobine s'est altérée par la superposition d'une immigration de regroupement familial à celle du travail et par un décalage entre une citoyenneté reconnue à tous les enfants nés sur le territoire français et une mise en œuvre sélective vis-à-vis de ces derniers, ouvrant, entre autres, au rejet, à l'exclusion et à la peur du communautarisme. Comme on le sait déjà, du côté des politiques, la nostalgie d'un ordre social, d'une sécurité à risque zéro est liée à l'apparition de faits sociétaux endogènes et exogènes complexes mis en avant par les politiques et les médias, tels la montée de l'extrême droite, les violences dans les banlieues, l'islam fondamentaliste. Cela entraîne des politiques répressives et dissuasives empreintes de suspicion vis-à-vis de l'immigré. Cette nostalgie liée à un « avant considéré comme sécurisé », permet d'assurer un effet de relai entre un passé idéalisé et un présent plus ou moins menaçant. Le modèle laïc républicain, sans cesse réinterrogé à l'heure actuelle, se transforme en une incantation à vocation fédératrice, face à la montée des intégrismes et des conservatismes. Selon une enquête, demandée par la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme, portant sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie et réalisée en 2012, de nombreux Français croient au pouvoir de rassemblement de la laïcité et à sa fonction d'apaisement face aux tensions et aux menaces de revendications identitaires (CNCDH, 2012, 2).

Par ailleurs, on sous-estime que les catégories référentielles utilisées pour justifier les choix de l'ordre social et politique, notamment celles de laïcité et celles de notre devise républicaine, liberté/égalité/fraternité, produisent en retour, du fait de la discordance entre le discours et le vécu, un effet de nostalgie en tant que quête insatisfaite de leur mise en pratique. Ainsi les discours sur l'égalité peuvent sonner étrangement pour certains immigrés interprétant le confinement de leur résidence dans les zones urbaines sensibles (ZUS) ou à éducation prioritaire (ZEP) comme une manifestation des inégalités, accentuant ainsi leur différenciation avec un risque de ghettoïsation.

De plus, la nostalgie de l'ordre renvoie à un cadre moral et familial dans lequel les valeurs traditionnelles perdent du terrain face à une société en changement.

Le sentiment de nostalgie apparaît dans l'organisation intra familiale de la population migrante où s'engendrent des incompréhensions, des sentiments et des attitudes contradictoires entraînant des conflits de valeurs. Mais ce sentiment est également présent dans les relations extra familiales dépendant de la qualité des relations humaines et de la reconnaissance témoignée à l'immigré dans le pays d'accueil. La nostalgie se manifeste dans certaines familles maghrébines par la perte de prérogatives antérieures soit au niveau parental, comme par exemple le mode d'exercice de l'autorité paternelle vis-à-vis des enfants, soit au niveau de la fratrie où on ne reconnaît plus l'ascendance du frère aîné sur ses sœurs ou un droit de correction de l'aîné sur le cadet, etc. Mais étant donné la variation des réponses humaines, on pourrait décliner ces déficits sous d'autres aspects d'autant plus que les formes de nostalgies fluctuent en fonction des âges, des individus, des genres, etc. En effet, elles ne seront naturellement pas les mêmes pour l'immigrant arrivé à l'âge adulte dans le pays d'accueil, qui doit intérioriser, avec une mémoire encore vive, la perte d'une appartenance culturelle d'origine que celle de ses enfants nés en France, donc apprenant dès leur plus jeune âge

par l'école la langue et affectés, eux, par le décalage entre les deux cultures dans leur éducation familiale, l'une étant seulement mémorisée alors qu'ils sont plus constamment confrontés à l'autre.

L'évolution de la société actuelle introduit des formes de nostalgie particulières car, comme le rappelle Dominique Schnapper, la société française individualiste marquée par les ruptures des liens familiaux, l'homosexualité ou la liberté sexuelle imprime des valeurs étrangères à certaines sociétés non occidentalisées. Elle écrit « on observe chez tous les migrants un repli sur la sphère et les valeurs de la famille. C'est à travers elles qu'ils maintiennent des éléments culturels donnant un sens à leur existence, alors qu'ils sont confrontés au choc de la transplantation et à la rupture de nombreux autres liens sociaux » (Schnapper, 2009). Si l'auteur introduit un bémol par la suite sur les deux positions extrêmes qui en résultent, désocialisation et repli pathologique, assez faciles à repérer dans le contexte actuel, on ne peut généraliser cette lecture dualiste, car il existe justement des écarts (hiérarchiques, professionnels, religieux, etc.) entre lesquels se situent d'autres formes de socialisation suivant que les immigrés appartiennent aux classes moyennes ou pauvres, qu'ils soient associés à la réussite ou non de leurs enfants, en début ou en fin de parcours migratoire, etc.

#### b) Un ordre à retrouver

Bien évidemment, la nostalgie de l'ordre traverse le champ juridique de manière générale. Elle se traduit dans l'histoire des lois de l'immigration et Danielle Lochack rappelle combien l'immigration est instrumentalisée par les idéologies politiques. La nostalgie de l'ordre génère pour certains partis une attitude stigmatisante vis-à-vis des immigrés. Elle produit des réactions ambivalentes et des formes de nostalgie qui se développent chez certains jeunes immigrés ne reconnaissant plus à la nation la capacité de leur accorder l'hospitalité. D'autres au contraire, continuent de rechercher une réelle intégration. Ce terme « intégration », reste fortement débattu, autant du côté des politiques (Tuot, 2013) que des immigrés, car interprété comme étant trop proche de celui d'« assimilation » de l'époque coloniale, même s'il s'en différencie en gardant les valeurs et les références au pays d'origine. Cependant, il n'en reste pas moins qu'on continue à faire référence à une culture ou à une civilisation dominatrice et à imposer sa propre culture sur les autres. Ainsi, Jacques Demorgon travaillant dans le management interculturel prétend que " la culture de l'interculturel accompagne les cultures qui se veulent égalitaires mais ne le sont, au mieux, que très partiellement et dans la ressemblance imposée ou fermement proposée. Ce qu'elles souhaitent, c'est trouver en l'autre un assimilé qui leur ressemble » (Demorgon, 2002, 24). L'interculturalité apparaît donc comme une pratique à construire.

### **Relations interculturelles, nostalgies et dynamiques sociales**

Nous allons à présent, aborder la dimension interculturelle pour savoir en quoi elle génère de la nostalgie et en quoi elle est facteur de dynamiques sociales.

Pour cela, nous pouvons poser que la relation interculturelle peut se décomposer en deux exigences complémentaires : d'une part, prendre conscience de la distance entre les cultures du pays d'origine et du pays d'accueil et gérer les ruptures que cela induit (a). D'autre part, reconstruire un dispositif de vie (c), en particulier en organisant des

relations nouvelles et « des espace-temps » (b,) plus ou moins bricolés mais qui peuvent être porteurs d'un mode de vie en phase avec les contraintes du milieu.

a) Gérer les ruptures en mobilisant, en particulier, les potentialités de la mémoire  
 La compréhension de l'immigration s'est largement étendue à partir des recherches empiriques de l'École de Chicago, ville constituée de plusieurs « sédiments migratoires » (Coulon, 2002, 23). Elle a ouvert la voie à la compréhension du migrant, non pas en le considérant comme un individu isolé mais en relation avec son environnement. De nombreux auteurs, dont William Thomas et Florian Znaniecki dans « The Polish Peasant », ont analysé la « désorganisation et la réorganisation sociales » au début du XX<sup>e</sup> siècle produite par l'immigration. A la différence de l'organisation sociale qui vient en surplomb des intérêts individuels, la désorganisation correspond à la prééminence des attitudes individuelles « avec un affaiblissement des contrôles sociaux » et des valeurs collectives. Elle se manifeste par une insatisfaction envers les institutions du groupe primaire considérées comme dépassées, tandis que la réorganisation implique des attitudes et des adaptations nouvelles (Ferreol, Jucquois, 2003 : 171).

L'analyse interculturelle ici a pour objet d'étudier le processus contenu dans le parcours de l'immigré en interaction avec la culture d'accueil afin de renverser l'image le plus souvent stigmatisante de l'immigré qui se révèle être le miroir de méconnaissance de l'autre et de peurs partagées. Ainsi pour Jean-René Ladmiral et Edmond-Marc Lipianski, « il faut moins le comprendre (le terme interculturel) comme le contact entre deux objets indépendants (deux cultures en contact) qu'en tant qu'interaction où ces objets se constituent autant qu'ils communiquent » (Rafoni, 2003 : 13-26).

Margalit Cohen-Emerique rappelle que dans les situations interculturelles, l'acteur est confronté à deux types de « chocs », qu'elle qualifie de « culturel » et « d'identitaire ». Elle définit le choc culturel « comme une interaction avec une altérité d'enracinement culturel différent, balisée dans un espace temps et qui provoque des réactions affectives et cognitives négatives ou positives » (2013, 2). Elle emprunte ensuite à Rhonda Zaharna le concept de choc identitaire comme un prolongement du choc culturel se situant cette fois « à l'intérieur de l'individu » et se manifestant par une relation de tension non plus à l'égard d'autrui, mais vis-à-vis de soi-même (Ibidem). C'est ce qu'un auteur comme William Gudykunst, (1993) dénomme « difficultés de communication avec soi-même » et qui pose en particulier le problème du rôle de la mémoire et, plus généralement, celui de la transmission (Cohen-Emerique : 2013).

La nostalgie est partie liée à la mémoire, principal facteur de la transmission ou de l'occultation d'une culture à une autre, de valeurs nationales, familiales ou professionnelles, etc. Cette mémoire suppose dans chaque situation des transmissions particulières. Ainsi, dans ses enquêtes sur les immigrés, David Lepoutre distingue une « mémoire héritée » où les valeurs traditionnelles sont véhiculées par les parents et une mémoire « en action », acquise au quotidien par les enfants. Cette dernière génère une transmission à rebours, car ce sont les enfants qui interagissent sur la mémoire familiale en l'interrogeant et en la faisant revivre au moyen d'internet, de photos, de circulation de clichés, etc. (Lepoutre, 2005). Ainsi, cette reconstruction de la mémoire, portant sur un lieu focalisant des valeurs, des types de rapports sociaux et établissant des connexions entre individus, repose sur un imaginaire spatial dont le géographe Michel Roux souligne l'importance, particulièrement dans l'univers du tourisme. Il relève un des principaux effets de la nostalgie à travers l'industrialisation qui a provoqué une

déterritorialisation (Roux, 1999). En effet, que ce soit au XIX<sup>e</sup> siècle avec les Irlandais en Angleterre, les Bretons ou les Auvergnats en France passant d'une culture rurale à une culture urbaine, ou à l'heure actuelle, les processus d'acculturation à la vie urbaine, tous supposent des évolutions mentales plus ou moins lentes en fonction de l'environnement et des capacités de l'individu à s'adapter. Ainsi, nombre de Parisiens portent encore en eux leur déracinement et l'identification à leur région ou village natal dont ils se sentent encore très solidaires.

De même la territorialisation des jeunes de banlieue, autour des barres d'immeubles ou des cages d'escaliers, n'est-elle pas une réponse à la nostalgie en retrouvant des liens de solidarité que les générations précédentes expérimentaient au pays dans les classes d'âge ?

b) L'analyse spatio-temporelle de la nostalgie interférant avec l'interculturalité a pour particularité de traverser les trois cadres du pays d'où l'on vient, de celui où l'on vit et le mode dans lequel on s'inscrit (espaces originel, résidentiel et englobant). Les écarts entre ces espaces s'inscrivent dans un feuilletage où se superposent les acquis anciens et nouveaux, les langues, les codes et les comportements. Les relations entre les individus de cultures différentes tendent soit à retarder une évolution (comme par exemple une forme de crispation dans l'intégration des minorités) ou au contraire par effet d'opposition à faire avancer la société en révélant l'absence d'obstacles et ainsi ouvrant des opportunités nouvelles comme par exemple faciliter l'entrée dans les grandes écoles aux immigrés ou favoriser l'entrepreneuriat social par exemple.

Si la génération de vieux émigrés algériens arrivés en France dans les années cinquante répondait à une émigration du travail avec une installation provisoire dans le pays d'accueil et qu'elle entretenait selon Abdelmalek Sayad, la nostalgie d'un lieu transfiguré et sacralisé, de nouvelles formes de dynamiques, particulièrement spatiales, émergent. Elles participent à un essaimage culturel fondé sur des aller et retour entre les deux pays. Ainsi comme le souligne Emmanuel Jovelin et Fatima Messouj, face à une réalité où le retour n'est pas possible pour de multiples raisons, notamment financières, nombre de personnes retraitées originaires du Maghreb, exerçant pour la plupart une activité informelle se retrouvent ainsi en situation de transmigration (Messouj, Jovelin, 2009). On assiste à des dynamiques de nature rationalistes et utilitaristes qui déterminent les choix (meilleure protection sociale dans le pays d'accueil, nouvelles attaches familiales avec les enfants mariés etc.) en complémentarité avec l'attachement sentimental au pays. Cela témoigne de l'importance de cet « entre deux espaces » l'ici et le là-bas, théorisé par Vladimir Jankélévitch en y associant le maintenant et le plus tard (Jankélévitch, 2012).

Ainsi, un immigré, suivant les différents temps de son immigration, se trouve face à une double nostalgie rattachée à son pays natal et à celui d'accueil, comme au temps de ses origines confronté aux rudes conditions du temps présent. L'insatisfaction est alors permanente si elle ne permet pas de trouver d'explication cohérente, un principe d'ordre qui ne soit pas nécessairement fondé sur une rationalité cartésienne, mais sur un utilitarisme qui fera éventuellement apparaître une réponse d'un type nouveau, pragmatique et dynamique sur le plan familial et civique.

Derrière l'idée du retour ou du non retour, se pose la question du départ du pays d'origine, donc de l'émigration, où la nostalgie s'inscrit en creux dans le rêve sublimé de l'idée de modernité, de richesses facilement accessibles. L'idée du retour associée à

l'obligation d'avoir une position sociale supérieure à celle du départ du pays d'origine, et avec vocation de redistribuer les richesses, reste toujours prégnante dans les mentalités. Ainsi de récents travaux portant sur l'immigration à Berlin des Bassa du Cameroun, comme il a été déjà démontré pour nombre d'autres immigrés, témoignent de l'entretien de l'image d'une vie idéalisée fondée sur la réussite économique par les immigrants même si elle contraste avec la vie difficile qu'ils mènent à Berlin et dont certains membres de la famille ne sont plus dupes (Kohlhagen, 2013).

Les individus nostalgiques se trouvent au moins face à deux possibilités, soit s'installer durablement dans la nostalgie, se replier et sombrer dans la dépression, soit ne pas accepter de s'y complaire et remobiliser de nouvelles forces psychologiques, sociales, religieuses ou citoyennes. Dans cette situation, afin d'articuler un espace ancien à un espace nouveau, tous deux porteurs de codes, de traditions, de culture et de relations humaines, ils font preuve de résilience, d'adaptations successives. Ainsi, la nostalgie entraîne de nouvelles dynamiques tentant de recréer ces espaces perdus. Si les quartiers de la Goutte d'or ou le quartier des Olympiades, à Paris, appropriés par les Maghrébins, les Africains ou les Chinois sont considérés par certains en terme d'invasion, ne peuvent-ils pas être interprétés par d'autres en terme de nostalgie, de reconstitution d'un espace perdu avec des modes de vie adaptés à un contexte occidental ?

#### c) – Les dynamiques interculturelles à l'œuvre et la nostalgie

La nostalgie en tant que « regret mélancolique, désir insatisfait » (Petit Robert, 2012) s'exprime par un besoin de retour à la tradition qui s'affiche sous la forme de marqueurs visibles tant laïques que religieux tels les rites ou le rappel au respect des dogmes fondamentaux. À l'heure actuelle dans chaque communauté juive, islamique ou catholique, certains s'emparent de signes (croix, kippa, voile, etc.) qui permettent de marquer les identités et leur reconnaissance. On retrouve aussi l'importance de la ritualisation dans le montage institutionnel du Contrat d'accueil et d'intégration (CAI) passé entre les primo-arrivants et l'administration préfectorale dans le cadre de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII). Ce dispositif est accompagné de toute une mise en scène (drapeau, film sur les institutions et les valeurs de la République) qui se révèle être le miroir de nos valeurs anciennes (le patriotisme) ou d'institutions que l'on peut estimer « en péril ». Alors que cette reconstruction de la laïcité a pour objectif d'inculquer les valeurs de la République aux primo-arrivants, le plus souvent ceux-ci n'y voient qu'un passage administratif obligé dans l'attente de l'apprentissage des nouveaux codes de la société d'accueil, dont celui de la langue qui conditionne l'accès à la carte de résidence (Ka, 2013). Comment demander à partager les valeurs d'égalité et de fraternité à des primo-arrivants plus ou moins malmenés par l'administration, soumis le plus souvent à des contrôles au faciès par la police et qui se retrouvent dans des rapports dissymétriques avec la population d'accueil, celle-ci montrée comme modèle à suivre mais par ailleurs dans laquelle se commettent de nombreuses incivilités ?

Quant aux situations professionnelles, c'est une autre acception de la nostalgie, fournie par le Trésor de la Langue française (TLF)<sup>2</sup>, qui pourrait s'appliquer ici, étant définie comme un « sentiment d'impuissance qu'éprouve une personne qui aspire à un idéal ou qui recherche passionnément une valeur, une qualité ». Une recherche menée par

---

<sup>2</sup> TLF informatisé, contact@atilf.fr

Margalit Cohen-Emerique intitulée « Menace à l'identité professionnelle en situations interculturelles et leurs ressources » se révèle très éclairante sur le processus dynamique et les interactions qui s'établissent entre le migrant et le professionnel social. La difficulté tient à mettre en œuvre des modèles appris au cours de la formation, fondés sur l'individualisme, sur une communication libre et transparente et selon un schéma rationaliste. Cette confrontation induit chez le professionnel une déstabilisation de son identité personnelle et sociale davantage due à une situation insolite, étrange, qu'interculturelle. Plusieurs facteurs contribuent à cette déstabilisation et à un sentiment de nostalgie, tels la perte de son intégrité corporelle, de ses repères, dans l'espace et dans le temps, face à des rites qu'il ne comprend pas. Le professionnel peut également éprouver une perte de son appartenance sociale quand, parfois, les rapports sociaux s'inversent, le migrant ayant un statut supérieur dans son pays d'origine et le traitant en inférieur. Margalit Cohen-Emerique indique que la reconnaissance de l'un par l'autre et l'affirmation de sa propre identité se trouve au centre de l'interaction et que si ces éléments sont absents, des mécanismes de défense se mettent en œuvre et constituent des éléments de blocage dans la relation avec autrui. Face à la menace de leur perte d'identité, les professionnels peuvent alors mettre en œuvre des ressources impliquant quatre processus : dépasser le sentiment de blocage, s'ouvrir à l'altérité et à la différence, générer des représentations positives et non dévalorisantes et enfin faire appel à un sens créatif (Cohen-Emerique, 2013).

Un autre processus se manifeste à travers la capacité des individus à s'informer. Le droit français représente un carrefour dans lequel s'instaurent les relations interculturelles. La difficulté du chevauchement du droit national et international, à régler les problèmes d'excision, de polygamie ou de sorcellerie conduit tantôt à servir les intérêts des justiciables ou aller à leur encontre, tout en voulant les protéger. Certains migrants voient l'intérêt du substitut juridique à la communauté familiale pour régler les conflits comme l'illustre Marie-Claire Foblets qui a travaillé en tant qu'avocate auprès de familles maghrébines en Belgique. Elle cite le cas d'un couple maghrébin en instance de divorce où, face à plusieurs droits, «(c)hacun des époux s'en réfère à l'ordre juridique qui maximise les intérêts individuels en litige » (Foblets, 1994, 264). Il peut ainsi se servir comme moyen de pression soit de l'ordre juridique relevant du système d'appartenance d'origine soit de celui du pays d'accueil.

Dans un autre domaine, la justice des mineurs qui depuis l'ordonnance de 1945 met l'accent sur l'action éducative plutôt que la répression, représente le lieu d'interactions interculturelles entre le juge et les familles étrangères. Le justiciable, dans l'espace du cabinet du juge, peut exprimer une nostalgie qui se rattache à la fois à la dépossession de son autorité parentale au profit de celle du juge et à un langage qu'il maîtrise peu ou pas du tout. Le juge, pour sa part, dans le cas de placements d'enfants comme dernier recours possible, manifeste une certaine nostalgie au moins partielle, en tant que sentiment d'impuissance par rapport à son idéal professionnel. Face à des incompréhensions réciproques sur certains points (comme par exemple les rapports de parenté ou les modes d'adoption des enfants par les familles), le juge ressent le besoin de compléter et d'enrichir ses connaissances en ayant recours à un intermédiaire culturel. Ce dernier, souvent du même groupe d'appartenance et parfois parlant la même langue que la famille va apporter au magistrat les éclairages nécessaires à une décision d'assistance éducative faisant cohabiter l'intérêt de l'enfant, les référents culturels familiaux et les principes républicains (Sultan, 2013, 152-154).

**Pour conclure**, les différentes dynamiques culturelles interférant tant au niveau mondial que national s'inscrivent dans une recherche de modèles référentiels afin de dépasser en particulier la nostalgie provoquée par les incompréhensions entre les différentes sociétés. Ainsi, Bob White au Québec préconise une politique volontariste de gestion de la diversité axée sur l'interculturalisme et non sur le multiculturalisme tenu pour trop passif (Emongo L., White B.W., 2014). En effet, la nostalgie en lien avec les dynamiques culturelles peut être dépassée en tant que support possible d'une innovation ou d'une re-création. Si l'équilibre instable entre transmission ou non transmission de codes et de modèles de comportements inhérents à toute relation humaine complique singulièrement ce puzzle social, le rôle de la mémoire permet par le fait de la transmission de faire des ponts entre plusieurs cultures ouvrant la voie à des interprétations plurielles. De manière générale, l'immigration a pour objectif l'intégration, mais la réalité engendre un processus plus complexe. Le choc culturel dont on a déjà parlé suppose d'abord un éclatement dans un environnement non maîtrisé des structures identitaires et des références culturelles d'origine. Cela aboutit à travers les aléas de l'inscription dans la société d'accueil à un nouveau type d'appartenance où la nostalgie peut avoir une certaine part. Les normes et codes culturels de la société d'accueil peuvent favoriser une triple option de re- ou dé-socialisation : une mise en conformité des migrants par rapport à ces normes nouvelles, une déviance plus ou moins radicale pouvant devenir délictuelle, criminelle ou terroriste et enfin des innovations permettant de concilier l'exigence d'être d'ici et de maintenant tout en gardant la mémoire et la nostalgie de sa propre culture dans sa singularité et son authenticité.

## Bibliographie

- ANGER B. et alii, (1879), *Nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgie*, tome 24, rubrique : 1 18 : Nostalgie-étiologie, Paris, J.-B. Baillière et fils.
- BOLZINGER A., (2007) *Histoire de la nostalgie, entre médecine et psychanalyse*, Paris, Campagne première.
- COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME (2012) *Rapport sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie*, Paris.
- COHEN-EMERIQUE M., (2013), « Menace à l'identité des professionnels en situations interculturelles et leurs ressources », in *Travail social et Migrants* (E. Prieur et E. Jovelin, dir.), Paris, l'Harmattan, Compétences interculturelles, pp. 263-276.
- COULON A., (2002), *L'Ecole de Chicago*, Paris, PUF, Que sais-je.
- EMONGO L., WHITE B.W., (2014), *Interculturel au Québec*, Montréal, Presses universitaires de Montréal.
- FERREOL G., JUCQUOIS G., (2003), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin.
- FOLETS M.-C., (1994), *Les familles maghrébines et la justice en Belgique*, Paris, Karthala.
- JOXE P. (2012), *Pas de quartiers ? Délinquance juvénile et justice des mineurs*, Paris, Fayard.
- JULIEN F., (février 2012), « L'écart et l'entre, ou comment penser l'altérité ? », Paris, FMSH, *working papers series*, n°3.
- KA C., (2013), *Expériences du Droit de femmes immigrées en France en situation de précarité : entre subjectivation, résistances et acculturations*, thèse, Université Paris I – Panthéon-Sorbonne.
- KOHLHAGEN D. (2013), *Diasporas africaines et mondes du droit ; une anthropologie juridique d'une migration entre Doula et Berlin*, thèse, Université Paris I – Panthéon-Sorbonne.
- LEPOUTRE D., (2005), *Souvenirs de familles immigrées*, Paris, Odile Jacob.
- LOCHAK D., (1998), « Une question trop sensible », in *Questions sensibles*, Paris CURAPP, pp. 246-261.
- MEZZOUJ Fatima et Emmanuel JOVELIN (2009). « Le blues des migrants âgés : entre

- idéalisation et mémorisation du pays d'origine », in Bousnane, M., Ba, A. et Skanari, F. (dir.), *Le vieillissement dans l'immigration : l'oubli d'une génération silencieuse*, Paris, L'Harmattan.
- RAFONI B. (2003), « La recherche interculturelle. État des lieux en France », *Questions de communication*, 4, pp. 13-26
  - ROUX, M., (1999), *Géographie et complexité, Les espaces de la nostalgie*, Paris, L'Harmattan.
  - RUDE-ANTOINE E. (1992), *L'immigration face aux lois de la République*, Paris, Karthala.
  - SAYAD A., (1999), « Immigration et pensée d'Etat », *Actes de recherches en sciences sociales*, vol. 129, pp. 5-14.
  - SAYAD A. (1991), *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, de Boeck.
  - SCHNAPPER D., (2009), « L'intégration. Enjeux de connaissance et de politique », *Grande Europe* n° 10, juillet – La Documentation française. DILAA.
  - STEIGER B.-P. et PFIFFNER M. (2008), *La place de l'interculturel dans les lieux de pratique du social*, Centre d'études de la diversité culturelle et de la citoyenneté dans les domaines de la santé et du social (CEDIC), Vevey.
  - SULTAN. C. (2013), *Je ne parlerai qu'à ma juge, voyage au cœur de la justice des enfants*, Paris, Seuil.
  - TUOT T. (2013), *Rapport au Premier ministre sur la refondation des politiques d'intégration : la grande nation, pour une société inclusive*, Paris, Premier Ministre.
  - YANKELEVITCH V., (2012), *L'irréversible et la nostalgie*, Malesherbes, Champs essais.